

[Texte]

should be filled from within the service, I do not know. I hope that in this meeting and in subsequent meetings we can get into the detailed administration, because that concerns me and I know it concerns the Commissioner. Cost controls, efficiencies, and reviewing programs; reviewing, I think, the Ottawa bureaucracy within the service. I am not quite sure that is under control particularly. On paper it looks awfully heavy to me, Commissioner, but again, I am willing to be proven wrong.

I certainly feel very strongly that we have had to go, because we got into such a mess in the service, outside the service to find the best men, to straighten out the administration. But I want to know why we have failed, and I want to know what is going to happen in the future so that we can change that failure around.

**Mr. Blais:** Mr. Chairman, I trust that Mr. Jarvis is finished.

**Mr. Jarvis:** I am just getting warmed up but I will take a break for a minute.

**Mr. Blais:** Fine. Perhaps I might provide you with a bit of a recess.

First of all, I recognize that Mr. Jarvis, as of recent date, has been made the official spokesman and critic of the Solicitor General's department. As I have been accepting this responsibility, I fully recognize that I have some advantage over him in having some proximity to the excellent administration of the Canadian Penitentiary Service. I am not here to indicate that there are no difficulties. I am here to indicate that indeed, there has been a Penitentiary Service in Canada since before Confederation, and indeed, the level of professionalism within that service has been very high. It is only of recent date that the Canadian Penitentiary Service has come to the public's attention, and that, to my mind, speaks of the excellence of the administration in the past. One of the reasons, I suggest, that it has come to the public's attention in the recent past is not because of maladministration or a lack of professionalism, but perhaps because our society is changing and is demanding that a different philosophy be applied to our own penal system and our penitentiary system. That is, indeed, what the public debate is about now.

When Mr. Jarvis indicates that there are no professionals who have come up through the ranks, of course I will provide him with further statistics, but I have here with me officials in the senior levels of the Canadian Penitentiary System who started off as guards. One deputy commissioner, for example, started off as a guard. It may be that in certain instances Order-in-Council appointments, with which the honourable gentleman is familiar, are made involving individuals who are brought in from other departments and other parts of the public service. That, in my estimation, Mr. Chairman, is a necessary function; indeed, it provides, if I might use a botanic term, cross-pollination in the public service, and provides an expertise that is transmitted from one department to the next. I think that is an initiative that ought to be continued. I fully

[Traduction]

aller normalement, c'est mon avis, du moins, à des gens du service. Et c'est un échec total. J'espère qu'au cours de cette réunion et des réunions qui suivront nous pourrions examiner en détail et l'administration du service. C'est un aspect qui m'intéresse au même titre sûrement que le commissaire. Le contrôle des coûts, les facteurs d'efficacité, la révision, tout ce qui constitue la bureaucratie d'Ottawa à l'intérieur du service doit être examinée. Je ne sais pas si la situation est vraiment sous contrôle. A première vue, tout cela me semble assez enchevêtrée, monsieur le commissaire. Mais encore une fois, je veux bien qu'on me prouve le contraire.

Si nous avons dû aller à l'extérieur pour trouver des gens, c'est qu'il s'est produit un tel gâchis à l'intérieur du service. Je suis sûr que nous avons trouvé les personnes les plus compétentes pour remettre l'administration sur pied. Ce que je veux savoir, c'est pourquoi nous n'avons pu trouver personne à l'intérieur du service. Je veux savoir quelles mesures seront prises à l'avenir pour rectifier cette situation.

**M. Blais:** Monsieur le président, je pense que M. Jarvis en a terminé avec son intervention.

**M. Jarvis:** Je ne faisais que me réchauffer pour le moment, mais je veux bien me reposer pendant quelques minutes.

**M. Blais:** Très bien. Je vais vous accorder un répit.

D'abord, je signale que M. Jarvis a été nommé tout récemment porte-parole et critique officiel pour le ministère du Solliciteur général. En ce qui me concerne, j'ai un avantage sur lui en ce que je me trouve tout près de l'excellente administration du Service pénitentiaire canadien. Je ne suis pas ici pour nier qu'il y a des difficultés. Je tiens à dire cependant que le Service pénitentiaire canadien existe depuis avant la Confédération et le degré de professionnalisme à l'intérieur de ce service a toujours été excellent. Ce n'est que récemment que le Service pénitentiaire canadien est venu à l'attention du public. C'est dire jusqu'à quel point l'administration du service a été excellente par le passé. Une des raisons pour lesquelles il est venu à l'attention du public récemment n'est pas la mauvaise administration ou le manque de professionnalisme mais bien le changement à l'intérieur de la société. La société exige maintenant une approche différente vis-à-vis du système pénal et du système pénitentiaire. C'est là l'objet du débat public aujourd'hui.

Lorsque M. Jarvis fait remarquer qu'il n'y a pas de professionnels qui sont venus des rangs, je lui signale, je suis prêt à lui fournir des détails plus tard, que j'ai avec moi ici des personnes qui occupent des hauts postes au sein du Système pénitentiaire canadien et qui ont commencé comme gardiens. Il y a un commissaire-adjoint, par exemple, qui a déjà été gardien. Il se peut qu'à certains moments on procède par décret du conseil pour nommer les personnes d'autres ministères ou d'autres organismes de la Fonction publique. Le député connaît très bien la procédure. A mon avis, monsieur le président, ce sont là des mesures tout à fait nécessaires. Elles permettent, si je puis utiliser un terme de botanique, une pollinisation croisée à l'intérieur de la Fonction publique. Elles permettent l'échange de compétences entre ministère. J'estime